

# BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

**EN 1894**

Directeur : Léon FOURNIER

## ABONNEMENTS

France..... 4 fr.  
Etranger (union postale)..... 5 »



## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
LYON — 14, rue Confort — LYON

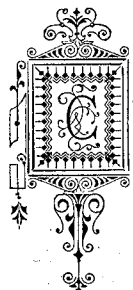
## ANNONCES

La ligne..... » 50  
Réclames..... 1 »  
Faits Divers..... 2 »

**SOMMAIRE :** Chronique hebdomadaire. — Le Conseil supérieur et les Consuls de France à l'étranger. — La propagande : Circulaire du groupe IX. — La Tunisie à l'Exposition de Lyon. — La Tunisie à l'Exposition de 1889. — Rectification. — La Monographie de la soie. — Etat des travaux de l'Exposition. — Petites Nouvelles de l'Exposition. — Bulletin financier.  
**GRAVURES :** Le Palais de la Tunisie. — Vues des travaux du Palais principal.

## CHRONIQUE

### HEBDOMADAIRE



ÉTAIT une coutume antique de consacrer par de joyeuses libations aux dieux hospitaliers la construction, maison, temple ou palais qu'il avait été permis d'achever sans encombre. Et notre époque moderne a conservé quelque chose de la vieille tradition qui fait flotter sur les toits terminés, dans le ciel clair, le gai drapeau du couronnement de l'œuvre.

Ainsi, quand les palais du Parc seront terminés, avant d'ouvrir leurs portes, leurs immenses galeries, aux exposants affairés, a-t-on pensé à faire revivre dans

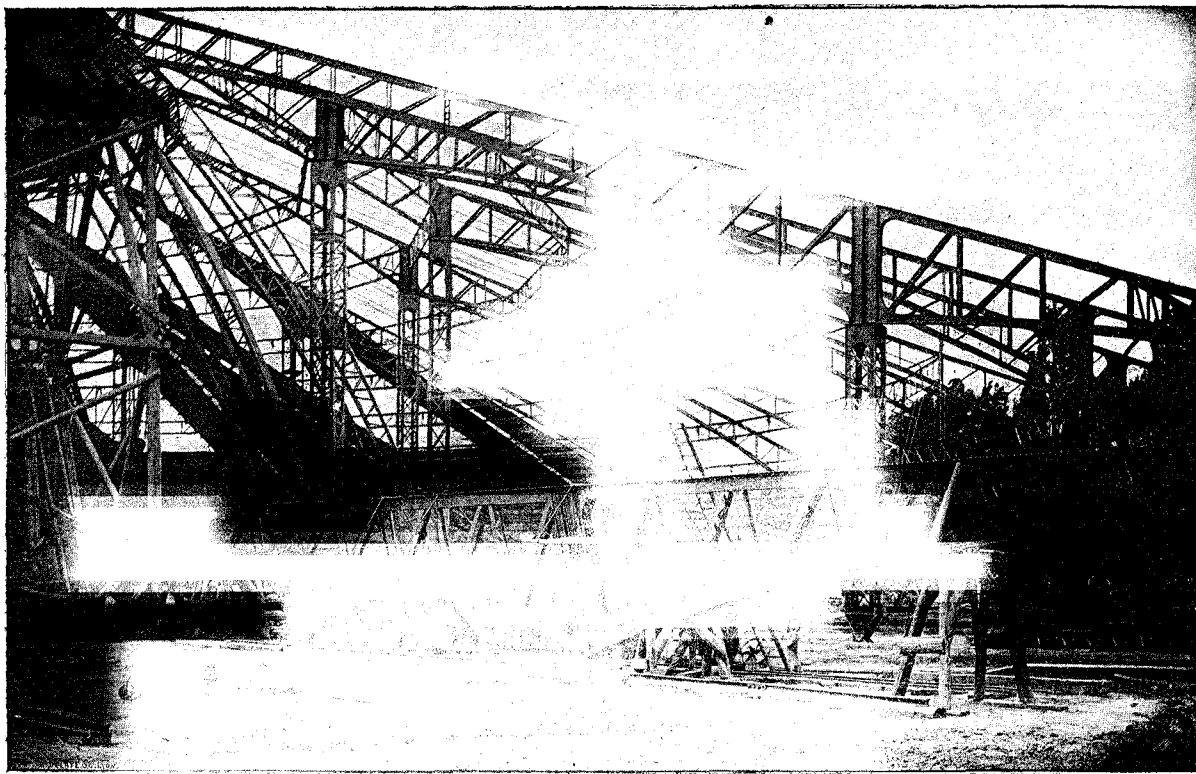
l'usage moderne l'ancienne coutume et de consacrer l'œuvre, pour s'attirer sa bienveillance, au dieu de cette fin de siècle, dieu que l'on prie et que l'on injurie tour à tour, à qui vont toutes les adorations du succès, vers qui sont allés tous les blasphèmes de pseudo-Richepin, qui reste aussi indifférent aux premières qu'aux seconds, mais vers qui, en dehors de qui, nulle œuvre humaine n'est vraiment viable à qui importe le triomphe de l'heure présente.

Ce dieu, tout le monde l'a nommé, c'est la Presse, qui sous ses formes multiples, sollicite, appelle et retient l'opinion publique et que l'on va convier de tous les points du territoire à

venir prononcer son jugement sur l'Exposition naissante.

Ce jugement, elle ne pourra le refuser favorable, ni à l'entreprise, ni à la conception générale.

L'entreprise... il faut voir le chantier de près, se rendre compte du travail considérable accompli, de toutes les activités et de toutes les intelligences humaines qui ont enfanté ce projet grandiose et en ont permis l'exécution. Il faut



voir les immenses madriers de fer, les piliers énormes, si légers pourtant, couchés sur des chariots et qui demain s'élèveront dans les airs, pour prendre sans efforts apparents et comme par miracle, la place que les calculs savants leur ont assignée, il y a six ou huit mois. Le pilier inachevé attend l'arc qui doit le compléter. L'arc s'enchâssera sur le pilier ferré, et les rivets, dans les trous forés à l'avance et merveilleusement ajustés achèveront de rendre d'une solidité à toute épreuve ce merveilleux ouvrage, cette dentelle aérienne dont les mailles sont en fer.

On peut la juger par comparaison. A côté,

est sur le sol l'ossature d'un des pavillons que l'on admira en 1889 et qui paraissait un chef-d'œuvre de légèreté. On peut aisément faire la différence, elle est tout à la gloire de l'industrie lyonnaise.

C'est maintenant le meilleur moment pour bien apprécier le palais, que l'on cite déjà comme le plus bel ouvrage de fer qui existe au monde. Couvert à peu près sur un tiers de sa surface, le second tiers n'est pas encore entamé par les charpentiers, et dans la troisième partie, qui sera probablement terminée cette semaine, on ne voit que les arcs des immenses fermes, si originalement posées sur les fondations massives. Derrière, et tout au bas, presque au ras du sol la cime des arbres, d'où l'arc gigantesque se dégage pour se profiler svelte et gracieux dans sa courbe, dans l'infini du ciel lointain.

On ne saurait trop louer l'art de l'ingénieur et l'audace heureuse et sûre de l'entrepre-

neur général qui a osé concevoir et faire exécuter une œuvre sans précédent, qui dépasse, par la hardiesse, ce qui s'est fait à Paris à et Chicago et qui révolutionnera l'industrie du fer dans ses applications techniques.

Si nous étions à Paris, les journaux, ou spéciaux ou populaires, ne tariraient ni d'éloges ni d'informations. On suivrait dans sa marche progressive la transformation rapide du palais avec la même fièvre curieuse qui signalait la construction de la tour Eiffel. Ici rien de pareil, mais ce qu'il est tout au moins possible de faire, c'est d'appeler à Lyon ceux qui sont les interprètes de l'opinion publique

et les organes de la Renommée. Il n'y a ensuite qu'à se fier à leur justice. Leur admiration sera unanime et leurs éloges seront la première

intime et sacrée des efforts de tous pour un but commun : la grandeur de la patrie.

On veut le faire, ce banquet, dans un

des pavillons annexes, celui des Beaux-Arts, jecrois. Je rêve une cérémonie plus grandiose encore. Dans la vaste coupole qui recouvre cinq hectares de terrain et sous laquelle trente ou quarante mille personnes pourraient aisément s'attabler, je voudrais voir convier, dans une même pensée de reconnaissance, une immense assemblée qui témoignerait par sa présence, que l'Exposition n'est pas seulement due à une élite intrépide et courageuse, mais qu'elle est bien l'expression de la volonté publique, qu'elle est née du désir de tous et qu'elle est l'œuvre intime et profonde de la Ville elle-même.

Une telle cérémonie attesterait sa puissance et sa vitalité, l'affirmerait au monde entier, et de la

communion de toute une ville dans le même sentiment naîtrait le triomphal succès... \*\*\*

## PARTIE OFFICIELLE

### LE CONSEIL SUPÉRIEUR

Et les Consuls de France.

Nous avons, dans notre dernier numéro, annoncé que le Conseil supérieur venait d'aviser par une lettre officielle les consuls de France à l'étranger de l'ouverture de l'Exposition et de solliciter pour elle leur appui. Voici le texte de ce document :

Lyon, le 27 juillet 1893.

MONSIEUR LE CONSUL,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la ville de Lyon, autorisée par décret de M. le président de la République, en date du 22 décembre 1892, a décidé d'ouvrir à Lyon, le 26 avril 1894, une Exposition universelle, internationale et coloniale; en faveur de laquelle nous venons très instamment solliciter votre appui.

Notre Ville, par la nature toute spéciale de son industrie et de son commerce qui exige un vaste emploi de matières premières venant de tous les points du globe; par l'importance et la diversité des produits de son industrie dont une branche, celle de la soierie, est connue et appréciée dans le monde entier, était spécialement indiquée pour

être le lieu d'une de ces grandes démonstrations commerciales.

D'autre part, la région lyonnaise a toujours porté ses efforts sur l'expansion commerciale de la France à l'étranger. L'ampleur de son industrie le lui imposait. Elle s'est aussi vivement intéressée au développement de nos colonies.

C'est, sans contredit, la ville qui, par son esprit d'initiative, la hardiesse de ses conceptions, la force de ses capitaux, a le plus contribué, dans ces dernières années, à ce développement.

Grâce à sa position géographique, Lyon forme un trait d'union naturel entre la Suisse, l'Italie et les régions les plus riches de la France.

Par sa situation exceptionnelle sur deux grands fleuves, à proximité du bassin si industriel de la Loire, la région lyonnaise est, en France, un centre considérable de production et de consommation, et elle était naturellement désignée pour le siège d'une grande Exposition.

L'entreprise, l'exploitation et l'exécution matérielle de cette œuvre grandiose ont été l'objet d'une concession faite par la Ville, et pour mettre cette entreprise à la hauteur des conditions si favorables de l'industrie lyonnaise, la Ville a mis à la disposition du concessionnaire un vaste emplacement et a accordé d'importantes subventions.

L'ensemble des édifices aura pour cadre le parc de la Tête-d'Or, qui, par ses dispositions heureuses, la beauté de son lac et le charme de ses ombrages, rehaussera l'attrait de l'Exposition, en permettant aux visiteurs d'allier sans fatigue le plaisir des yeux aux satisfactions d'une promenade instructive.

Une immense coupole couvrant 50.000 mètres carrés contiendra la masse des exposants. Des pavillons adjacents renfermeront les productions des Beaux-Arts et de l'Art religieux dont Lyon est une école de premier ordre. Puis des palais spéciaux seront mis à la disposition des gouvernements de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Indo-Chine.

Dans le but de donner à cette grande entreprise toute l'extension, tout l'éclat et le bon ordre qu'elle doit comporter, il a été créé par la municipalité un Conseil supérieur et des comités d'organisation correspondant à toutes les branches d'industrie et de commerce. Ce Conseil supérieur et ces Comités sont composés de tous les membres influents du haut commerce de notre région qui, en dehors de leur mandat d'organisation générale ont le devoir de rechercher les exposants en suscitant les initiatives individuelles. C'est à ce titre que nous sommes venus, dans l'intérêt de notre œuvre, comme dans celui du commerce français à l'étranger et du commerce des régions où vous représentez la France, porter à votre connaissance les conditions générales dans lesquelles se tiendront, en 1894, ces grandes assises du travail national et de l'expansion commerciale de notre pays.

Forts d'un plein succès, nous sollicitons en faveur de notre Exposition, votre bienveillante intervention et votre concours pour faire connaître officiellement dans les régions qui ressortissent de votre consulat, et auprès des gouvernements où vous êtes accrédité, l'avis de notre exposition de Lyon, et l'intérêt qu'elle présentera pour le commerce d'importation et d'exportation.

Nous venons également vous prier d'insister auprès des autorités locales pour engager les Chambres de commerce et les autres corps industriels à constituer des comités, en vue de rechercher des exposants, de les grouper et de servir d'intermédiaire entre le commerce de votre région et la direction de l'Exposition.

A notre tour, nous offrons, dès que vos comités seront constitués, de nous mettre en rapport avec eux, puis de représenter ici vos exposants auprès

récompense des infatigables travailleurs : concessionnaire, ingénieurs, constructeurs, qui ont édifié ce monument à la gloire de l'Industrie Moderne.

Ils n'approuveront pas moins la pensée générale qui a présidé à l'enfancement du projet d'Exposition qui a séduit la municipalité, la Chambre de commerce, tout ce qui compte à Lyon un nom dans l'industrie, la science ou les arts. Cette pensée est une pensée de décentralisation dont la portée, si le succès la seconde, peut-être, dans l'avenir, considérable.

Et si l'on peut espérer, pour la défendre et la soutenir sur tous les journaux de province, on ne peut pas être moins assuré des journaux de Paris eux-mêmes. Ils se rendront à l'appel qui leur est adressé, ils en comprendront la justice. La province paye assez largement son tribut à la capitale; elle donne le meilleur d'elle-même, l'élite de sa jeunesse, le plus clair de ses revenus. Il est équitable que la reconnaissance et la gratitude de Paris se manifestent envers elle quand l'occasion se présente enfin pour qu'il lui soit rendu hommage.

Ce sera pour les villes industrielles et commerciales de France, pour celles où est encore vivace le culte des arts et des belles lettres, un acte d'intelligente et féconde solidarité que de s'unir à Lyon pour la réussite de l'Exposition; ce sera plus encore pour Paris qui pourra s'acquitter par là de sa dette morale. Et le banquet qui présidera à l'inauguration du Palais de Fer consacra cette harmonie nationale, cette union



du concessionnaire, de veiller à la défense de leurs intérêts et la bonne exposition de leurs produits.

Il nous reste, en terminant, à vous renouveler le désir que nous avons de nous assurer votre concours, et à vous exprimer l'espoir que de cette Exposition, naîtront, entre notre grande ville de Lyon et le pays où vous représentez les intérêts français, des relations régulières d'échanges qui faciliteront, dans une large mesure, l'expansion commerciale des deux nations.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

*Le Président du Conseil Supérieur de l'Exposition,*

**Dr Gailleton,**

Maire de Lyon,  
Commandeur de la Légion d'honneur.

*Les vice-présidents du Conseil supérieur :*

**Ulysse Pila,**

Chevalier de la Légion d'honneur, membre  
de la Chambre de commerce de Lyon et  
du Conseil supérieur des colonies.

**Félix Mangini,**

Chevalier de la Légion d'honneur,  
Membre de la Chambre de commerce de Lyon.

## LA PROPAGANDE

Nous avons déjà à plusieurs reprises exposé l'intelligente activité que les classes 48 et 49 du groupe IX (boissons fermentées, vins et liqueurs, condiments et stimulants), avaient déployée dans l'exécution de la tâche qui leur incombait. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans la circulaire envoyée par ces classes et qui a déjà produit d'excellents résultats.

Lyon le 31 Mai 1893.

MONSIEUR,

La ville de Lyon organise une Exposition universelle sous le haut patronage de la Chambre de commerce et d'un comité local qui comprend l'élite du commerce, de l'industrie et de la science.

Une subvention de 250.000 francs a été votée par la Chambre de commerce pour aider à l'organisation des expositions collectives, une seconde subvention de 250.000 francs garantie par la Ville est consacrée à l'organisation d'une exposition coloniale technique sans précédent, enfin M. le Gouverneur général de l'Algérie, M. le Résident général de la Tunisie et celui de l'Indo-Chine ont donné leur adhésion la plus entière à l'Exposition de Lyon et ils ont promis leur concours absolu à cette œuvre grandiose.

Ce sont là des garanties certaines de succès; par sa situation géographique, notre ville se prête merveilleusement aux expositions, elle est traversée chaque jour par de nombreux étrangers auxquels il suffira de s'arrêter à Lyon, pour visiter le palais qui s'élève dans un décor qu'aucune Exposition n'a encore pu offrir à ses visiteurs.

Le Palais central est placé au milieu du beau Parc de la Tête d'Or, il sera lui-même une merveille et formera le principal **clou** de l'Exposition, il suffira de citer ses principales dimensions (1) pour que vous soyez convaincu, Monsieur, que l'Exposition de Lyon sera digne de la seconde ville de France et que jusqu'à présent aucune Exposition de province ne saurait lui être comparée.

Très certains que vous aurez un réel intérêt à faire figurer vos produits dans les classes 48 et 49, nous venons faire, au près de vous, un pressant appel; nous serions heureux que votre prompt adhésion nous permit de nous occuper de suite de l'organisation dont nous sommes chargés.

(1) Hauteur intérieure du Dôme central 55 mètres  
Diamètre du Pavillon . . . . . 242 mètres  
Surface . . . . . 45.751 mèt. c.

Vous savez par expérience quelles sont les difficultés à surmonter pour mener à bien l'installation d'une classe, vous pourrez nous éviter les plus importantes en nous envoyant votre adhésion avant le 30 juin.

L'Exposition de Lyon doit être inaugurée le 26 avril 1894, vous reconnaîtrez que le délai est bien court et que nous avons besoin de ne pas perdre un seul jour si nous voulons être absolument prêts pour l'ouverture.

Nous avons d'autant plus besoin d'être fixés de suite sur le nombre des exposants que les classes 48 et 49 doivent comprendre des attractions nombreuses qui attireront et retiendront le public dans nos galeries.

Le commerce en gros des liqueurs, vins et spiritueux de Lyon et de la banlieue, prépare, en effet, une exposition collective. L'installation d'un laboratoire et d'un chai modèles est aussi à l'étude ainsi que différentes installations remarquables.

Le commerce de l'alimentation a une importance considérable à Lyon; grâce à sa participation; les galeries de l'alimentation auront un développement beaucoup plus important que dans les autres expositions, elles formeront une partie des attractions au lieu d'être négligées comme elles le sont si souvent ailleurs, enfin le commerce d'exportation, si important dans notre ville, pourra apprécier les produits qui seront exposés.

Nous devons remarquer aussi que les membres des comités ont été choisis de façon à assurer, à chaque région et à chacun des produits, des représentants autorisés; aussi nous espérons, Monsieur, que reconnaissant tout l'intérêt que comporte pour vous votre participation à l'Exposition de Lyon et toutes les garanties d'impartialité qu'elle vous présente, vous ne tarderez pas à nous envoyer votre adhésion.

Les membres du Comité sont entièrement à votre disposition pour tous les renseignements qui vous seront nécessaires; dès aujourd'hui nous pouvons vous indiquer les frais afférents à votre participation.

|                                                                                                                                                                                         |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Droit d'inscription . . . . .                                                                                                                                                           | fr. 25 |
| Location de l'emplacement : le mètre de façade . . . . .                                                                                                                                | 50     |
| Location de la vitrine absolument prête : le mètre linéaire . . . . .                                                                                                                   | 100    |
| Grâce aux nombreuses adhésions déjà parvenues, les frais à prévoir pour l'installation et l'organisation de la classe ne dépasseront pas, par mètre carré occupé, la somme de . . . . . | 100    |
| De sorte qu'une vitrine d'un mètre n'entraînera pas une dépense supérieure à . . . . .                                                                                                  | 275    |

tous frais compris sauf cependant les inscriptions et les décorations particulières.

Les vitrines appartenant aux exposants seront acceptées si elles sont isolées, comme d'usage chacune de leurs faces sera comptée dans le calcul de la perception de la taxe.

L'Exposition comprendra aussi l'installation de bars, buffets et comptoirs de dégustation, sur votre demande nous vous donnerons tous les détails qui pourront vous aider dans l'installation que vous adopterez.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sentiments de parfaite considération.

*Les membres des Comités d'organisation et d'installation des classes 48 et 49 :*

### Classe 48.

*Président :* M. A. LIGNON, membre du Comité supérieur de l'Exposition, Lyon; *Vice-présidents :* MM. MOREAU, membre du Comité de patronage, Belleville-sur-Saône; JANIN, membre du Comité de patronage, Lyon; *Secrétaires :* MM. COLLIARD, conseiller municipal, Lyon; TREYNET, membre du Comité de patronage, Lyon.

*Membres :* MM. ALLAIN, membre du jury Exposition universelle Paris 1889, Paris; CIRIER-PAVARD, membre du jury Exposition universelle Paris 1889, Saint-Germain; Charles COULON, membre du jury Exposition universelle Paris 1889, le Havre; COURTAÏN-ROSSIGNOL, membre du jury Exposition universelle Paris 1889, Orléans; J. GROSBON, médaille d'or, Exposition universelle Paris 1889, Belleville; GUICHARD-POTHERET, membre du jury Exposition universelle de Paris 1889, Chalon-sur-Saône; G. GUIRAUD, membre du jury Exposition universelle Paris 1889, Bordeaux; J. MESSINE, membre du jury Exposition universelle Paris 1889, Montpellier; PÉLISSON, membre du jury Exposition universelle Paris 1889, Cognac; BONNAND, conseiller général du Rhône, Lyon; CASTEJA, conseiller général de la Gironde, Bordeaux; CAUSSE, conseiller général du Rhône, Lyon; AUMOINE, maire de Jarnioux; L. THÉVENET, adjoint au maire de Lyon, président du Syndicat des spiritueux et liqueurs du Rhône, Lyon; BERNEY, conseiller municipal, Lyon; REGODIAS, conseiller municipal, Lyon; MOUISSET, membre de la Chambre de commerce, Lyon; PREMIER, membre de la Chambre de commerce, Romans. BAROIN, juge au Tribunal de commerce, Lyon; DUVERNAY, juge au Tribunal de commerce, Lyon; SPRINGER, Grand-Prix Exposition universelle Paris 1889, Maisons-Alfort; Comte LIGER-BELAIR, médaille d'or Exposition universelle Paris 1889, Nuits; ANDRIE, membre du Comité de patronage, Lyon; DELANOE, président du Syndicat des vins, spiritueux et liqueurs de la Loire-Inférieure, Nantes; LARCHER, vice-président du Syndicat général de France, Versailles; LECHERE, membre du Comité de patronage, Lyon; A. MOROT, président du Syndicat des vins, Beaune; L. PLASSE, membre du Comité départemental de la Seine, Alfort; Remy MARTIN, membre du Comité départemental, Rouillac; WINCKLER, membre du Comité de patronage, Lyon.

### Classe 49.

*Président :* M. L. FERRAND, vice-président du Syndicat général de France, expert du jury Exposition universelle Paris 1889, Lyon; *Vice-présidents :* MM. BRÉSARD-NÉEL, membre du Comité de patronage, Lyon; CUMIN, président du Syndicat des liquoristes, Lyon; *Secrétaires :* MM. AYMARD, membre du comité de patronage, Lyon; VINCENT, membre du Comité de patronage, Lyon.

*Membres :* MM. L. GUY, secrétaire général du jury, Exposition universelle Paris 1889, classe 72, Paris; HARTMANN, membre du jury Exposition universelle Paris 1889, Paris; COUTREAU, expert du jury Exposition universelle Paris 1889, Angers; DUBONNET, expert du jury Exposition universelle Paris 1889, Paris; G. PICOU, expert du jury Exposition universelle Paris 1889, Saint-Denis; DEMAY, membre de la Chambre de commerce, Bordeaux; DUPONT, conseiller municipal, Lyon; RIVE, conseiller municipal, Lyon; Michel BRUNIER, médaille d'or Exposition universelle Paris 1889, Lyon; CALLARD, médaille d'or Exposition universelle Paris 1889, Lyon; GALLAND neveu, médaille d'or Exposition universelle Paris 1889, Vienne; GLATIN, de la maison Marie Brizard et Roger, médaille d'or Exposition universelle Paris 1889, Bordeaux; PICON, médaille d'or Exposition universelle Paris 1889, Marseille; RONJAT, de la maison Brun, Perrod et Co, médaille d'or Exposition universelle Paris 1889, Voiron; VIOLET, médaille d'or Exposition universelle Paris 1889, Thuir; ARCHINARD, membre du Comité de patronage, Lyon; F. ARNAUD, médaille d'argent Exposition universelle Paris 1889, Valence; DUMAS-FILLION, membre du Comité de patronage, Lyon; FONTBONNE, hors concours Exposition universelle de Paris 1889, Dijon; GUERY, médaille d'argent Exposition universelle Paris 1889, Angers; NOGIER-VIENNOIS, membre du Comité de patronage, Lyon; PAYRAUD, membre du Comité de patronage, Lyon; DE RICQLÈS, médaille d'argent Exposition universelle Paris 1889, Lyon; ROLLET, membre du Comité de patronage, Lyon; RIVERON, membre du Comité de patronage, Lyon; SARRAZIN, membre du Comité de patronage, Lyon; SERVE, membre du Comité de patronage, Lyon.

# LA TUNISIE

A L'EXPOSITION DE LYON

Le Palais de la Tunisie — que représente notre gravure — s'enlèvera merveilleusement et coquettement dans un fond de verdure sur les bords de la grande allée du lac.

Son architecture de style arabe, mais qui revêt un caractère particulier, une couleur absolument locale, est inspirée de la mosquée de Souk-el-Bey (de Tunis).

La façade principale comporte deux grands pavillons d'extrémité formant motifs principaux, reliés en arrière-corps par deux ailes du centre desquelles se détache vigoureusement un minaret de près de trente mètres de hauteur.

Ce minaret est hexagonal; il s'élance d'un seul jet, sans que ses arêtes formant relief, soient interrompues, jusqu'au balcon circulaire qu'il porte et qui le couronne, exactement comme un chapiteau couronne un fût de colonne.

Ce chapiteau ajouré et qui représente la lanterne dans laquelle, aux pays musulmans, le muezzin grimpe pour appeler les fidèles à la prière, des quatre coins de l'horizon; ce chapiteau, ce balcon — si l'on aime mieux — est recouvert d'une élégante vérandah surmontée par un clocheton.

Ce clocheton se termine en pointe aiguë, où trois boules superposées servent de piédestal au croissant qui termine tous les édifices religieux mahométans.

Deux porches d'entrée, flanquant ce minaret, ouvrent sur un grand vestibule d'où l'on accède à droite et à gauche aux galeries d'exposition et dans le fond, sur le souk, sorte de cour avec promenoir sous colonnades où s'abritent les boutiques des petits marchands.

Le plan original — qui a été transmis par les soins de la Résidence — a dû subir quelques modifications indispensables commandées par l'harmonie qui doit présider à l'ensemble de l'Exposition.

Ces modifications ont été étudiées par M. Prosper Perrin, l'éminent architecte-conseil de la Chambre de commerce, de concert avec MM. Bouilhères et J. Teyssière, architectes de M. Claret, concessionnaire de l'Exposition.

MM. Bouilhères et J. Teyssière ont été chargés de la direction des travaux du projet définitif.

Nous reviendrons prochainement sur l'aménagement intérieur et sur la décoration particulière de ce palais.

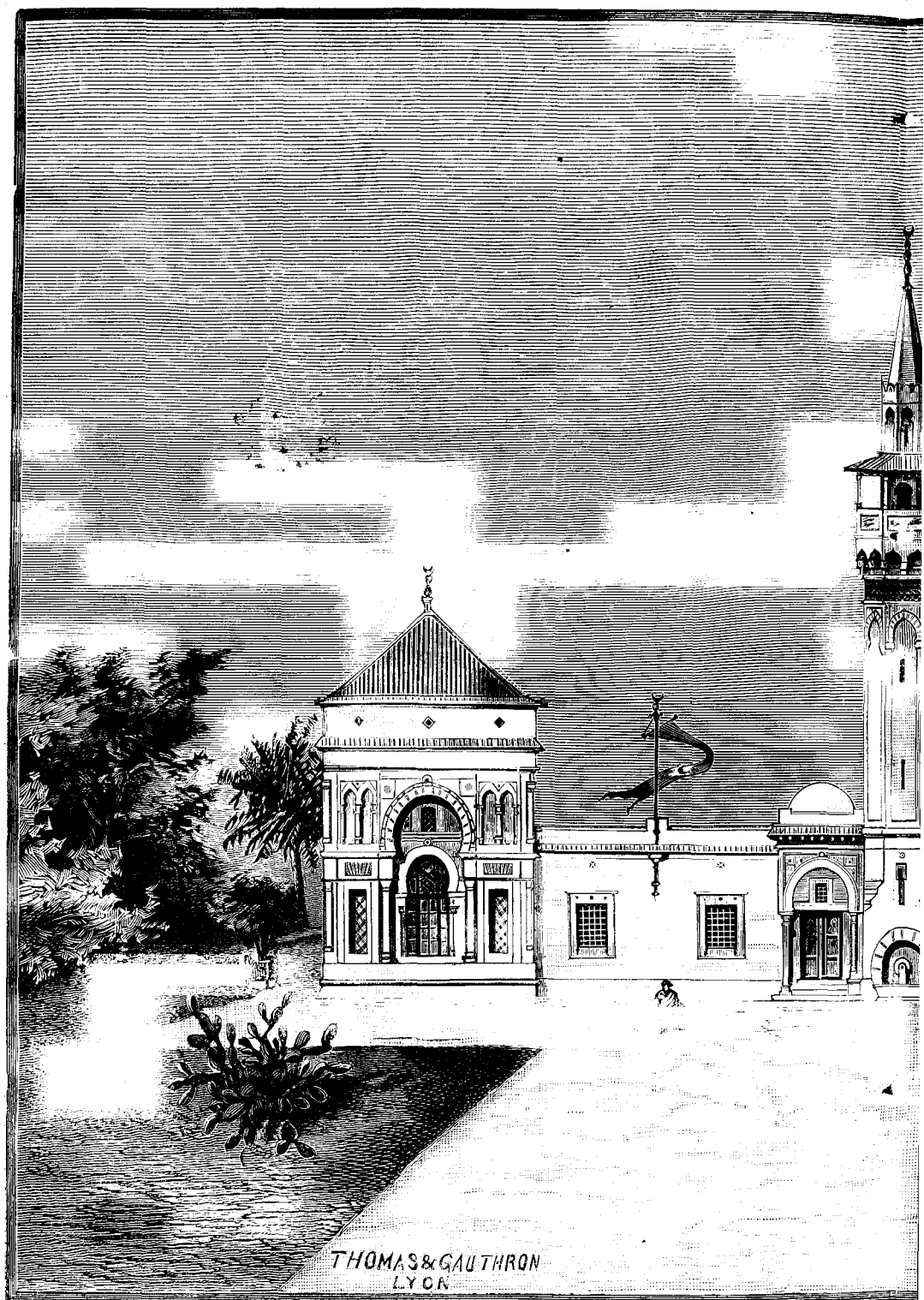
## La Tunisie à l'Exposition de 1889

De tous nos pays de protection, la Tunisie est celui qui s'est le plus particulièrement distingué à l'exposition de 1889.

Ses envois — qui pouvaient presque soutenir la comparaison avec ceux de l'Algérie — font bien augurer des surprises qui nous attendent en 1894.

Ce qui distinguait surtout l'exposition tunisienne, c'était son caractère exotique, beaucoup plus tranché et partant plus original.

# Exposition Universelle, Internationale



PALAIS DE LA TUNISIE

La construction du Palais tunisien avait été confiée à M. Henri Saladin.

L'exploration archéologique à laquelle il avait pris part quelques années auparavant dans toute la partie Sud-Ouest de la Régence, lui avait permis de donner à cet édifice un caractère très authentique et — en même temps — très attachant.

L'organisation du groupe était l'œuvre de M. de la Blanchère, directeur du *Service des Antiquités et des Arts*, institué en 1885, dans la Régence.

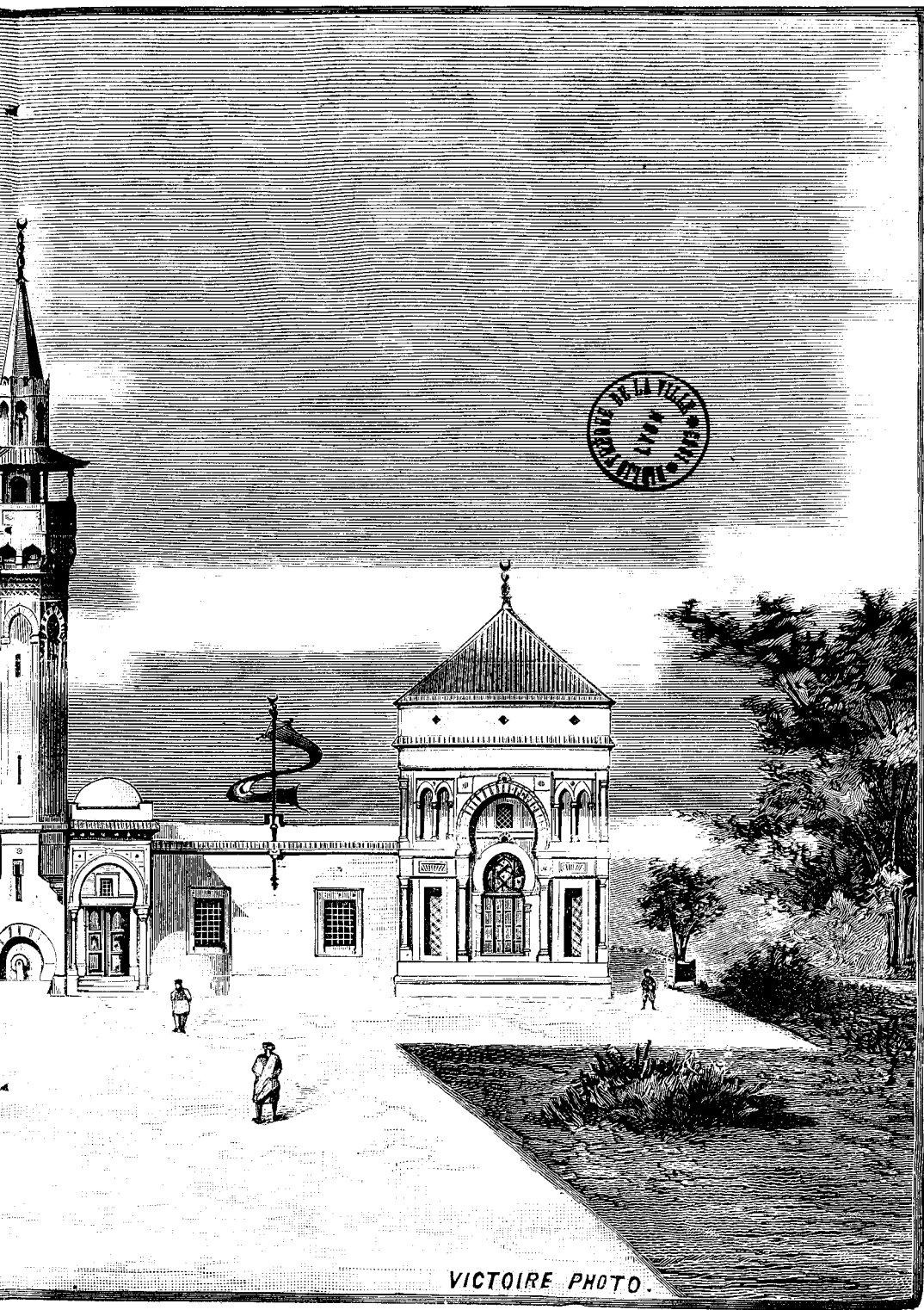
Ce service était naturellement le principal exposant; à côté de lui, de nombreuses collections particulières contribuaient à donner exactement l'idée des richesses artistiques et archéologiques de l'Afrique.

Des artistes français — que leurs voyages en Tunisie avaient amenés à reproduire les types des populations ou des aspects curieux du pays — avaient également exposé leurs œuvres.

De plus, le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, avait décidé que l'exposition des missions archéologiques et scientifiques envoyées par lui en Tunisie — depuis l'occupation française — figurerait dans les locaux de la section tunisienne.

L'exposition tunisienne représentait donc d'une manière complète l'activité française en Tunisie, dans le domaine de l'archéologie de la science et des beaux-arts en même temps qu'elle fournissait le résultat d'une vaste enquête, entreprise sur le passé de ce pays, jadis si florissant.

# male et Coloniale de Lyon en 1894



VICTOIRE PHOTO.

## LA TUNISIE

Retrouver d'une façon précise la mesure et les causes de la prospérité d'un pays aux époques heureuses de son histoire, c'est éclairer, c'est guider sûrement les efforts de ceux qui préparent sa renaissance.

Il importe de savoir et de montrer quelles ont été ses ressources, ses industries, sa production, ses arts, sa population, comment il a pu être une des plus riches contrées du monde et de donner pour exemple à l'action de la France, dans l'Afrique du Nord, ce grand précédent de la culture punique et de la colonisation romaine.

Sous le portique d'entrée, se trouvait une mosaïque romaine provenant de Carthage. Huit panneaux de faïence tunisienne, datant du siècle dernier et provenant de portions démolies

du palais beylical du Bardo, ornaient les murs.

Ces faïences représentaient une industrie des plus intéressantes, presque entièrement perdue en Tunisie et qu'il y aurait grand avantage à faire reflourir.

Six autres panneaux du même genre, décoraient également le salon d'honneur.

La salle située sous la coupole de la mosquée de Kairouan était consacrée aux aspects actuels de la Tunisie : des aquarelles les reproduisaient — d'une façon saisissante — dans leur brillante diversité.

Au sortir de cette salle, deux niches latérales contenaient chacune une *stèle dédiée à Saturne*.

Ces stèles, ainsi que les huit autres placées

dans une salle voisine, appartiennent au musée du Louvre auquel elles ont été offertes par le service des antiquités ; elles proviennent du sanctuaire de Saturne dans l'ancienne ville de Thignica (Ain-Tounga) ; elles sont importantes — par les inscriptions qu'elles portent — pour l'histoire des cultes dans l'Afrique romaine.

Les murs de la salle dite de la *Carte*, à cause d'une carte de la Tunisie ancienne et moderne — travail de géographie dû à la maison Erhard, de Paris — étaient décorés de quatre panneaux de faïence modernes qui permettaient d'apprécier mieux encore les produits plus anciens, de cette même industrie, produits que nous avons signalés tout à l'heure.

Là aussi, se trouvaient plusieurs mosaïques romaines ; dont l'une — venue de Sidi-el-Hani et représentant une tête de Glaucus — est peut-être le plus bel échantillon que l'Afrique ait fourni dans l'art du mosaïste.

Contre le même mur étaient exposées trois planches d'un travail de M. de la Blanchère, sur *l'aménagement de l'eau dans l'Afrique ancienne*.

Frappé de l'impossibilité apparente où serait la Tunisie actuelle, qui souffre tant de la sécheresse, de nourrir la population énorme que les textes des auteurs et les ruines dont le sol est couvert, nous y montrent aux temps anciens, l'auteur constatait que les conditions climatiques n'ayant pas sensiblement varié, il n'y avait pas plus d'eau qu'aujourd'hui, mais qu'aucune portion n'en était livrée à elle-même.

Depuis les ravins des montagnes, jusqu'aux plaines et à la mer, toute l'eau courante était aménagée, suffisait à arroser le pays et n'y causait pas les dégâts qu'occasionnent, chaque hiver, les crues suivies d'une sécheresse absolue.

L'Afrique du Nord était alors littéralement couverte d'ouvrages hydrauliques et aucune impossibilité — résultant de causes naturelles — ne s'opposerait aujourd'hui au rétablissement de l'état ancien.

La salle suivante — dite : Salle des Tombeaux — s'ouvrait sur un jardin intérieur. Le milieu de cette salle était occupé par une vitrine enveloppant une reproduction en grandeur d'un tombeau punique de Carthage ; une autre vitrine accolée au tombeau était presque entièrement occupée par le musée Alaoui, création du Service des Antiquités et des Arts, qui fut inauguré le 7 mai 1888. La plus grande partie consistait en objets provenant de Carthage et de l'époque carthaginoise ; le rayon supérieur présentait des spécimens de la poterie punique la plus ancienne ; un autre rayon était couvert de lampes païennes, montrant l'histoire de la lampe d'argile dans l'Afrique ancienne, au point de vue des formes et de la fabrication.

D'abord la lampe presque ronde à bille couverte noire ; la lampe punique en terre grossière, simple soucoupe où deux plis sur les bords esquissent deux becs ; la lampe indigène, vaisseau grossier, muni ou non d'une espèce d'anse qui le fait ressembler à un petit sabot ; la lampe romaine enfin, ronde et sans anse en terre légère, aux contours nets comme un petit bronze, ou plus massive, munie d'une queue forée.

Les imitations de ces types, leurs reproductions

tions, leurs amalgames, se suivaient très exactement dans cette série de spécimens, depuis les lampes en forme de poisson, des nécropoles néopuniques, jusqu'à celles à plusieurs becs, qui annonçaient déjà les candélabres kabyles et, — par de là, le beau temps de l'Afrique impériale — jusqu'aux lourds produits byzantins.

A cette revue des temps passés, venait s'ajouter une série de lampes chrétiennes fournies par le musée Alaoui, les céramiques provenant de la nécropole de Sousse, types communs restés dans la fabrication moderne, reproduits journallement à s'y méprendre par les potiers de Nebel, de Tunis, de Sfaks et de Djerba; un modèle en relief du temple de Dougga — l'ancienne Thugga — édifié à l'époque de Marc-Aurèle, qui est certainement le plus beau monument de l'architecture romaine en Afrique; l'exposition des missions: publications, photographies, moulages d'inscriptions, de têtes, de monuments, plans, cartes et dessins.

En résumé, le pavillon de la Tunisie au Champ-de-Mars, n'offrait aux visiteurs qu'une exposition rétrospective: les produits tunisiens étaient exposés soit à la section tunisienne de l'Esplanade, soit dans le Palais des protectorats.

Conçue à un point de vue beaucoup plus pratique, l'Exposition de Lyon consacrera le pavillon de la Tunisie — dont nous donnons aujourd'hui la gravure — à l'exposition complète et raisonnée des produits de cette colonie, appelée à prendre — sous le protectorat français — un immense développement.

## RECTIFICATION

On nous signale dans le groupe I une nouvelle omission: le nom de M. Charles Textor, le sculpteur lyonnais bien connu, auteur de la statue d'Ampère, ne figure pas sur la liste qui a été publiée dans notre dernier numéro. Nous réparons cette erreur avec d'autant plus d'empressement que M. Textor a été un des premiers artistes nommés par la municipalité.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### LA MONOGRAPHIE DE LA SOIE

On sait que le groupe V a présenté au Conseil supérieur un projet adopté en principe par la classe des soies et soieries, et dont la réalisation offrirait un grand intérêt pour l'Exposition et pour la Ville.

Il s'agit d'une monographie de la soie en action. Cette monographie, qui n'excluerait nullement l'exposition habituelle des soies et tissus de soie, mais s'y annexerait, donnerait certainement un cachet original et particulier à l'exposition soyeuse qui ne peut pas, à Lyon, n'être qu'une réédition pure et simple de ce qu'on a vu aux précédentes expositions de Paris, Vienne, etc...

Voici, succinctement exposées, les grandes lignes du projet de monographie:

|                                                                                 | LONGUEURS |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1° <i>Magnanerie</i> , Éducation, Décoconnage.                                  | 5 m.      |
| 2° <i>Filature de cocons</i> , Bassines . . . . .                               | 2         |
| 3° <i>Moulinerie de la soie</i> , Grgansins et trames . . . . .                 | 5         |
| 4° <i>Teinture en flottes</i> , Barques, Essoreuses . . . . .                   | 8         |
| 5° <i>Devidage</i> , Mécanique ronde, Banque longue . . . . .                   | 4         |
| 6° <i>Ourdissage</i> , Pliage, cannetage . . . . .                              | 9         |
| 7° <i>Lisage</i> de dessins . . . . .                                           | 6         |
| 8° <i>Tissage</i> , Métiers à bras et mécaniques, tulles, rubans, etc . . . . . | 15        |
| 9° <i>Apprêts</i> , Cyndravage, etc . . . . .                                   | 7         |
| TOTAL . . . . .                                                                 | 61 m.     |

Si on estime qu'une profondeur de 5 mètres est nécessaire, il faudrait donc une superficie de 300 mètres carrés environ, non compris les passages latéraux, pour développer la monographie de la soie.

Les auteurs du projet ont évalué avec un soin extrême les dépenses que pouvait entraîner la réalisation de ce projet. Voici les conclusions auxquelles ils sont arrivés:

#### Devis approximatifs.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| 1° <i>Emplacement</i> , 300 mètres carrés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |          |
| Le groupe V, par suite de diverses considérations, a été amené à compter qu'il n'aurait à déboursier que . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 9.000 »  |
| 2° <i>Outils</i> , magnanerie, claies, bassines, purgeuses, batteuses, fileuses, moulins à organsins, à trames, à poils, purgeois, barques de teinture, essoreuses, devidoirs ronds, longs, cannelages, ourdissoirs à mains et mécaniques, pliage de dessins, tissage, métiers à bras et métiers mécaniques, métiers à tulles, à rubans, à lacets, à galons, matériel d'apprêts, de cyndravage, etc . . . . . | Mémoire. |
| 3° <i>Matières premières</i> , soies, cotons, tissus, teintures . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Mémoire. |
| 4° <i>Installation de l'outil</i> , force motrice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 10.000 » |
| 5° <i>Personnel ouvrier</i> . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 25.000 » |
| On estime que la mise en marche de tous les appareils nécessitera la présence de 30 personnes au moins, soit pour 125 jours environ, un total de 4.750 journées à 5 francs, en moyenne.                                                                                                                                                                                                                       |          |
| TOTAL approximatif . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 44.000 » |

Dans le tableau ci-dessus, la fourniture des matières premières et du matériel est évalué pour mémoire; on espère l'obtenir à titre gracieux des industriels et des fabricants. Il n'est pas douteux qu'ils ne consentent à ce nouveau sacrifice en dépit des frais que leur impose, d'autre part, leurs expositions particulières. Mais on ne saurait leur demander davantage.

La classe des soies a donc besoin d'être assurée, pour la réalisation de son projet, de l'appui de la Chambre de commerce et de la ville de Lyon. Ni l'un ni l'autre ne feront défaut à un projet qui sera la gloire de notre principale industrie et l'honneur de notre cité.

### ÉTAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

La construction du Palais principal se poursuit avec une grande activité.

La moitié des fermes ou arcs métalliques

formant la charpente du pourtour sont posées, ainsi que les pannes et accessoires.

Les charpentiers font au fur et à mesure la pose des voliges et les couvreurs recouvrent ces dernières des feuilles de zinc de la toiture.

Des ouvertures ménagées dans cette toiture recevront ultérieurement les vitrages destinés à éclairer le vaste palais.

On a fait aussi les fondations destinées à recevoir la fermeture métallique verticale du pourtour.

Les charpentiers font en même temps la pose du voligeage sur le dôme central.

Si nous passons aux divers autres Palais et Pavillons, la même activité y règne.

La cheminée monumentale destinée à desservir le massif de chaudières, s'élève majestueusement et atteint déjà une dizaine de mètres de hauteur.

Les fermes des divers Palais ainsi que les pièces accessoires de leurs charpentes en fer sont presque toutes amenées sur place.

Leur montage sera exécuté en très peu de temps.

Les constructions des divers Palais de nos colonies, de l'Algérie, de la Tunisie, et de l'Indo-Chine, sont activement poussées.

Celui de l'Algérie, le premier commencé, est naturellement le plus avancé; on voit se dessiner déjà les voûtes et les piliers du monument qu'il doit représenter à une échelle réduite, mais dont les caractères de l'architecture arabe seront conservés.

Ce coin du Parc aura un cachet exotique et ne sera pas une des moindres attractions de l'Exposition.

On préparé sur d'autres points du Parc, les fondations de pavillons devant abriter des expositions de produits divers.

Tout à l'entrée de la grande allée de ceinture, une vaste excavation, garantie par un enclos en planches, doit recevoir un de ces kiosques élégants qui feront l'ornement de notre future Exposition.

A tout seigneur tout honneur: c'est à cet endroit que doit être érigé le Pavillon de la Presse.

M. Claret lui a accordé un superbe emplacement, avec une magnifique échappée de vue sur le lac.

### PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Les fondations du Pavillon de la Presse sont commencées au Parc, à gauche de la grande coupole. Ce Pavillon, dont la construction est confiée à M. A.-Louis Roux, architecte, comprend une salle de rédaction, où téléphones et télégraphes seront installés. A droite de l'entrée, le salon du Comité, à gauche, un grand salon de réception. Dans le vestibule qui dessert les trois pièces, se trouvent la loge du gardien et un vestiaire.

\*\*

Veut-on avoir une idée de la superficie de la grande coupole? Si on suppose une foule pressée de gens debout, — comme par exemple à Bellecour, les jours de grande revue, on pourrait réunir aisément trois cent mille personnes. Pour être plus précis encore, la surface couverte est sensiblement égale à la superficie de la place Bellecour, mesurée en dehors des chaussées.

\*\*

On active en ce moment près de la grande coupole, la construction de la cheminée d'appel, en briques réfractaires, pour les chaudières à vapeur. Les parois, à la base, ont près de deux mètres d'épaisseur et dans l'intérieur six ou sept personnes peuvent se tenir aisément debout.

\*\*

Dans la dernière séance du Conseil supérieur, il a été question de la construction d'un appareil frigorifique destiné à la conservation de la viande. L'installation de cet appareil coûterait à l'intéressé, M. Emile Genin, une soixantaine de mille francs.

\*\*

Les panoramas se suivent et se ressemblent. Après celui de la bataille de Nuits, on en annonce déjà un second, celui du Dahomey. L'exécution en serait aussi confiée à M. Poilpot.

\*\*

La force motrice à l'Exposition : Par les traités qu'il a passés, M. Claret a su s'assurer une force motrice de 3.000 chevaux. L'Exposition de Paris disposait d'une force de 5.500 chevaux. On voit que la différence n'est pas grande.

\*\*

Le journal turinois *l'Industrie de la Soie*, qui est le moniteur officiel pour l'association séricicole et pour le Musée national de sériciculture, publie une note concernant l'Exposition de Lyon, d'après la circulaire envoyée par M. Piotet, au nom du groupe V.

**Macaroni \*\*\* Rivoire et Carret.**

En paquets de 250 et 500 grammes.

## BULLETIN FINANCIER

**Situation générale.** — Les places de Londres et de New-York ont été rudement frappées.

A Londres, la crise a été localisée au Stock-Exchange; elle n'a causé des pertes que dans la spéculation. A New-York, d'où est parti le signal de la baisse, la situation est autrement grave. « Il ne s'agit pas seulement, dit la Revue hebdomadaire des *Débats*, d'une crise de Bourse, mais d'une crise générale de crédit qui atteint aussi bien les établissements d'émission que les Banques privées, et qui s'étend même au commerce et à l'industrie. Le New-York-Lake-Erie, une des Compagnies les plus importantes des Etats-Unis, a été mis sous séquestre.

« Plusieurs manufactures, employant des milliers d'ouvriers, ont fermé leurs portes, les faillites se multiplient. Les retraits de fonds ont pris une grande importance dans les Caisses d'épargne. Les Banques, comme dans les moments de crise, ont à peu près cessé d'escompter le papier et demandent le remboursement de leurs avances.

« Pour remédier à cette situation, les Etats-Unis ne peuvent avoir recours qu'au continent. On télégraphie de New-York, que de grandes quantités de titres sont envoyées à Londres, pour servir de garantie à des avances avec marge. »

A Berlin, le gouvernement a usé de représailles contre la Russie, au sujet des droits d'importation. Le manque d'entente portera préjudice aux affaires commerciales des deux nations. Mais on a cependant encore l'espoir de voir reprendre les négociations.

Pour comble de malchance, la fédération des ouvriers mineurs de la Grande-Bretagne vient de décider une grève générale. On estime maintenant à 250.000 le nombre des mineurs grévistes.

**Rentes Françaises.** — On a remarqué des ventes de 4 1/2 de la part de banquiers et d'établissements de crédit. Ces ventes n'ont rien à faire, croyons-nous, avec les éventualités de la conversion du 4 1/2, elles doivent provenir de ce que ce fonds servait depuis longtemps de placement provisoire et que ses détenteurs entrevoient

par suite des hausses de compte des emplois plus rémunérateurs.

Les versements aux caisses d'épargne reprennent leur marche favorable. Du 21 au 31 juillet les excédents de dépôts sur les retraits atteignent 3 millions.

**Fonds d'Etats étrangers.** — La spéculation est des plus actives sur la Rente Extérieure et principalement sur les Fonds Italiens. Les opinions sont fort contradictoires, et il s'échange de gros coups de crayon. Nous avons eu raison de prémunir le public contre des appréciations pessimistes qui entrevoyaient la faillite de l'Espagne à brève échéance et celle de l'Italie dans un avenir plus lointain. A ces appréciations ultra-pessimistes sont venues s'ajouter pour l'Italien des ventes réelles de titres par suite d'anciennes positions d'acheteurs qui se liquident ou qu'on liquide. C'est ici le côté le plus fâcheux; la position de place est mauvaise pour la Rente italienne, elle ne l'est pas, croyons-nous, pour la Rente extérieure qui a été achetée en grosses quantités par les indigènes. Donc, il nous semble que les Fonds espagnols, après les votes qui ont été émis au Cortès et au Sénat, pourront se défendre contre une nouvelle dépréciation et même remonter. Mais la capitalisation de la Rente italienne pourrait bien changer et les capitalistes français peu sympathiques, en général, à cette Rente exigeront d'elle, pour y entrer un revenu supérieur à celui de 5% qu'elle rapporte actuellement.

**Obligations.** — La tendance reste très soutenue pour les obligations de nos grandes lignes et pour celles du Crédit Foncier, bien que l'argent ait quelque chance de renchérir.

Les titres des lignes algériennes sont, par contre, plus lourds, ainsi que ceux des lignes secondaires.

Parmi ces dernières, nous ferons remarquer cependant que l'obligation Drôme n'est cotée que 390 environ, tandis que les Départementaux et les Economiques valent 418 et 420. Nous ajouterons que les recettes du tronçon de Montélimar à Dieulefit, qui vient d'être ouvert à l'exploitation, sont, pour le moment, supérieures aux prévisions de la compagnie.

La révolution qui vient encore de jeter le trouble dans la République Argentine a eu son contre-coup sur la tenue des obligations des chemins de fer Argentins et Santa-Fé. On cote 110 et 106.

Les Brésiliennes sont aussi plus faibles à 340.

Un peu moins d'animation sur les obligations Autrichiennes, dont les cours sont en légère réaction. Les Lombardes ont été également un peu moins recherchées à 320.

Toujours pas de changement appréciable; à enregistrer dans la tendance des obligations Espagnoles des diverses compagnies; les transactions sont peu actives, le change continue à être défavorable.

Groupe Portugais sans affaires. On cote 110 les 3%, 142 les 4%. On attend incessamment la présentation du *convenio*.

Cacérés 139. Ouest Espagne 138.

Les obligations de la compagnie générale des Tramways sont à 510 sans affaires. Celles des Tramways de Lyon sont également très calmes à 316. Les actions sont offertes vu la cherté des fourrages.

Les capitalistes qui recherchent un placement à intérêt supérieur à celui des obligations de chemins de fer, soit 4%, peuvent acquérir les obligations Dombrowa à 505. Trifail à 498. Eaux et Eclairage à 495. Gaz pour la France et l'étranger à 500. Aciéries de France à 495. Forges d'Alais 480.

Parmi les valeurs rendant encore de 4 1/2 à 5%, nous signalons les obligations Eaux pour l'étranger à 515; les Eaux et Bains de mer à 480; les obligations Briansk à 485; Verreries Richarme à 505; Houillères de la Russie méridionale à 460; Cuivres de Lyon-Mâcon à 435.

Enregistrons une reprise de l'obligation Horme nouvelle de 330 à 340.

L'obligation Foncière lyonnaise se maintient à 430; il est probable que lorsque l'émission en cours sera terminée, ces obligations verront leur prix s'élever un peu.

Les obligations du Crédit Foncier Canadien sont encore en nouvelle avance à 400 fr. Celles du Crédit Foncier Egyptien sont calmes à 445.

Les déclarations faites à l'assemblée des Tabacs portugais ont occasionné une reprise sur les obligations de cette société à 355. Il n'est plus

question de réduction d'intérêt ou de suspension d'amortissement; néanmoins on ne peut entrevoir une hausse sérieuse sur ces titres à cause du flottant important qui existe encore.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de **MM. E.-M. Cottet et Cie**, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

**J. SAMBET**  
Place de la Miséricorde, 12  
LYON  
Fournisseur des  
Hôpitaux

**PRODUITS AU GLUTEN**  
Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison  
à domicile  
et Expéditions

CUISSON TOUS LES JOURS

## GRAND SALON BELLECOUR

SYSTÈME LESPÈS DE PARIS

LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

## G<sup>DE</sup> BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2<sup>50</sup> — DINERS 3<sup>00</sup>

Soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

## Photographie VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1<sup>er</sup>

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

## KODACK, PELLICULES & PAPIER

de la Maison EASTMAN

PHOTOGAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

## ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc<sup>re</sup> Maison CHOLLET & RÉZARD

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière  
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

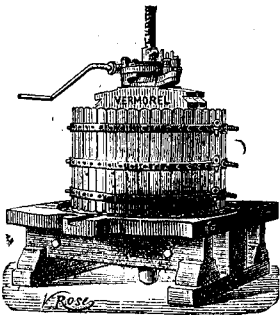
**CHABLY**

**APÉRITIF DIGESTIF**  
au Kina Calissaya  
et Vins Français

VENTE EN GROS  
C. DESPLACE  
LYON

## V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

355 premiers prix et médailles.



## PRESSOIRS

perfectionnés

FOULOIRS A VENDANGES

FABRIQUE DE

## Cuves & Foudres

Alambics, Charrues vigneronnes, Pompes à vin

Demander les Tarifs

**MARIAGES RICHES**

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M<sup>me</sup> Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

**HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES**

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

**SEIGLE-GOUJON-LYON**

Ingenieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C<sup>ies</sup> de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

**AU COLOSSE DE RHODES**

MAISON HENRI BONJOUR

42 et 44, cours de la Liberté, LYON

**FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES**

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

**CHOCOLAT DE L'UNIVERS**

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

**FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE**

DE TOUS GENRES

**R. DITMAR**

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

**SUSPENSIONS & APPLIQUES**

BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité

PREMIÈRE QUALITÉ

**PIANOS**

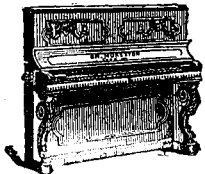
Ancienne Maison VIENNET

**CH. MORETTON & C<sup>ie</sup>, Succ<sup>rs</sup>**

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE

au comptant  
et  
à crédit



Location.

Accords.

Réparations.

Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

**A LA RENOMMÉE**

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

**ABONNEMENT**

à tous les Journaux du monde

Agence FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

**OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS**

Directeur : A. CAUDRON

79 — Rue de la République — 79

Se charge de desirer exposés et à forfait de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

CHOCOLATS  
CACAOS

LYON

MAISON FONDÉE EN 1780

VINS FINS  
Vins Ordinaires

**ISAAC CASATI**

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE

12, rue du Bât-d'Argent, 8, rue de la République

MAGASIN DE VENTE : 11, rue Mulet

Pine Champagne  
COGNAC

ENTREPOTS

32, quai de Serin

CAFÉS  
THÉS

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C<sup>ie</sup>

6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires.

Placement pour employés et domestique des deux sexes.

**DUPLATRE**

66, cours Suchet, 66



Spécialité de Bière de conserve en bouteilles, garantie de fabrication normale. — Téléphone.

**GRAND HALL LYONNAIS**

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS

9, r. de la République et 15, r. Bât-d'Argent, Lyon

BROSSARD ET CHARPAIL, DIRECTEURS

EXPOSITION PERMANENTE — ENTRÉE LIBRE

Produits commerciaux, industriels et artistiques. — Dépôts et représentation des produits exposés. — Publicité en tous genres. — Publicité dans les journaux. — Tableaux. — Réclames. — Distribution de prospectus. — Annonces peintes.



SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

**G<sup>d</sup> Hôtel de l'Europe**

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

**AGENCE COOK**

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

4268. — Imp. L. Delaroche & C<sup>ie</sup>, place de la Charité, Lyon.